

COMMUNICATION AUX RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant
sg@ibr-ire.be

Notre référence
DS/sc

Votre référence

Date
Le 8 mai 2008

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Concerne: accord de coopération avec la RD Congo – organisation du stage de candidats congolais

Une délégation belge emmenée par MM. Jean-François CATS, Président honoraire, et Michel DE WOLF, Vice-Président de l'IRE, s'est rendue en République Démocratique du Congo début 2008 afin de mettre en œuvre l'accord de coopération en matière de formation de la profession congolaise conclu le 30 septembre 2005.

Un volet de l'accord de coopération concerne la formation en Belgique de stagiaires congolais au sein de cabinets de révision dans le cadre d'un stage de deux années.

Les candidats proposés ont été retenus par un comité de sélection belge présidé par M. Jean-François CATS ; ce comité a vérifié, notamment à l'occasion d'une rencontre personnelle avec les candidats, qu'ils correspondent a priori aux critères attendus d'un stagiaire.

Les cabinets de révision belges sont sollicités pour former à partir du 1^{er} juillet 2008 un des trois candidats sélectionnés et ce à des conditions financières avantageuses dans la mesure où cette formation est subsidiée par la coopération au développement.

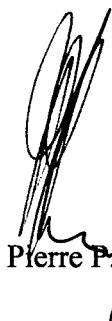


Communication aux membres du 8 mai 2008 – page 2

Les profils des candidats ainsi que l'accord de coopération du 30 septembre 2005 sont disponibles sur l'extranet (https://www.ibr-ire.be/fra/beroep_congo.aspx).

Les cabinets de révision intéressés sont invités à manifester leur intérêt auprès de M. Olivier COSTA (o.costa@ibr-ire.be) pour le **31 mai 2008**, en indiquant lequel ou lesquels des candidats sont susceptibles de réaliser un stage de deux ans auprès d'eux.

Veillez agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, mes salutations confraternelles.



* Pierre P. BERGER